

Création d'un pôle numérique d'excellence

Pilotes

M. Olivier BALCH, animateur de bassin
M. Christophe BROTONS, CPC TICE 1^{ER} degré

Priorités

- Nationale : Appel à projets « collèges numériques et innovation pédagogique »
- Académique : Priorité 2 - INSCRIRE L'ECOLE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE
- D'Pass : Axe 1 : Agir sur les pratiques pédagogiques pour faire réussir tous les élèves / Priorité 6 : Numérique

Constats

- Fracture numérique parmi les élèves et les familles
- Public d'élèves très varié ayant des besoins très hétérogènes
- Manque de formation des enseignants à l'usage des outils numériques
- Problème de connexions internet dans les écoles, dans les établissements et dans les classes.
- Manque de matériel dans les établissements et les écoles.
- Problème de S.A.V. du matériel numérique présent
- Certains enseignants ont de réelles compétences en la matière : des prédispositions encore non exploitées.

Objectifs

- Créer une dynamique partagée autour du numérique
- Fédérer les acteurs du numérique
- Faciliter l'utilisation des TICE par les parents (ENT)
- Former les enseignants à l'utilisation des outils et services numériques
- Permettre une meilleure réussite de tous élèves par des pratiques innovantes s'appuyant sur le numérique éducatif et l'épanouissement des élèves par l'éducation aux bonnes pratiques sur internet.

Indicateurs de réussite

- Pourcentage d'établissements et d'écoles retenus à l'appel à projets
- Pourcentage de salles de classe connectées au haut débit.
- Nombre d'enseignants formés aux usages numériques
- Statistiques d'utilisation des services numériques par la communauté éducative
- Nombre de certifications des compétences numériques obtenues sur la plateforme PIX, par les élèves et les enseignants.

Public

- L'ensemble de la communauté éducative : élèves, enseignants, directions, parents et les collectivités territoriales.

Organisation

1. Diagnostic des moyens existants : humains, matériels, dispositifs.
2. Diagnostic des compétences des élèves, enseignants, parents
3. Diagnostic territorial
4. Elaboration d'une stratégie de développement du numérique à l'Ecole
5. Plan numérique 2015-2017 : réponse aux appels à projet par les collèges et les écoles rattachées :
 - Dotation en tablettes :
 - En collège : 1 tablette par élève de 5e chaque année pendant 3 ans (élèves de 6^e et 5^e la dernière année) + 1 tablette pour enseignant de 5e
 - En école : 3 valises de tablettes
 - Dotation annuelle de 30€ par élève et par enseignant en EPLE et 500€ par école, pour acquérir des ressources numériques
 - Ensemble des salles de classes connectées
 - Mise en œuvre des ENT
 - Accompagnement des enseignants dans le développement de séances pédagogiques disciplinaires avec l'utilisation des TICE

Calendrier

- 2015-2016-2017 : réponses aux 3 vagues successives d'appel à projet du plan numérique national, dotation progressive des établissements et écoles retenus
- 2016 : diagnostic détaillé des besoins en équipements numériques, en ressources humaines pour la maintenance et en sécurisation des équipements
- 2016-2017 : expérimentation d'un ENT dans les établissements volontaires
- 2016-2017 : 18h de formation proposés à chaque enseignant du secondaire
- 2017-2018 : généralisation de l'usage de l'ENT dans les écoles et EPLE

Besoins

- Moyens humains :
 - référents numériques formateurs en poste dans les établissements et les écoles (lettre de mission + meilleure valorisation de leur implication)
 - techniciens à temps plein chargés de la maintenance pour le 1^{er} et le 2nd degré :
 - un dans chaque collège et lycée + 1 coordonnateur technique
 - deux pour les écoles
- Moyens matériels :
 - connectivité dans les salles de classe (haut-débit)
 - logiciels (ENT, applications pédagogiques et bureautique)
 - équipements adaptés aux différentes situations d'enseignement (écoles, collèges, lycées)

Partenaires

- Les C.O.M. de St-Barthélemy et de St-Martin
- Partenaires institutionnel (DANE, DSI, DPET)
- GIP-DAIFI
- Entreprises privées
- UPESM
- Canope

Bilan d'étape juin 2017

- 2015 : le collège de Quartier d'Orléans est sélectionné pour être collège préfigurateur du plan numérique. Les écoles Clair Saint-Maximin et Omer Arrondell sont sélectionnées conjointement.
- Mai 2016 : le collège Mont des Accords et les quatre écoles Emile Choisy, Nina Duverly, Marie-Amélie Leydet et Hervé Williams sont sélectionnés pour faire partie du plan numérique.
- Rentrée 2016 : les tablettes sont livrées au collège et aux écoles de Quartier d'Orléans
- Septembre 2016 : une salle multimédia est mise en fonction au collège Mont des Accords
- Année 2016-2017 : la mise en œuvre des tablettes à Quartier d'Orléans est ralentie par de soucis de connectivité dans l'établissement et les écoles, des travaux sont engagés par la collectivité pour que le collège bénéficie d'une connexion haut débit par fibre optique.
- Janvier 2017 : l'ENT Iguane est mise en œuvre à titre expérimental dans tous les collèges de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, ainsi qu'au lycée général.
- 17 mars : séminaire « Eduquer à l'internet responsable » à destination des élèves et des professionnels de l'éducation, organisé par Canopé.
- 1^{er} avril 2017 : un agent territorial est affecté à temps plein au poste de responsable de la gestion du parc numérique (écoles et EPLE), il assure la configuration des tablettes pour une mise en service réussie.
- Mai 2017 : le collège de Soualiga, les écoles Emile Larmonie et Elie Gibs sont sélectionnées pour faire partie du plan numérique. Ainsi que le collège Mireille Choisy.
- 2017 : le collège Mont des Accords bénéficie d'importants travaux de câblage des salles de classe pour permettre d'accéder à internet durant les cours.
Le collège est raccordé au haut-débit par fibre optique.